

*« Celui qui s'endort en démocratie
Risque de se réveiller en dictature »*

René Cassin



Maison de la Laïcité
de Frameries

LE LIEN

Bimestriel de la Maison de la Laïcité de Frameries asbl

n° 24 - Septembre / Octobre 2016



Maison de la Laïcité de **Frameries** asbl

152 Rue de la Libération - **7080** La Bouverie

maisonlaiciteframeries@skynet.be

Tél.: +32 (0) 65 781 153

www.maisonlaiciteframerie.be

Notre Past-Président

Chères amies, chers amis,

Voici que revient la nouvelle saison de notre Maison de la Laïcité.

J'espère, tout d'abord, que vous avez bien mis à profit la période estivale et que vous êtes prêts à nous rejoindre pour participer à nos nombreuses activités.

En effet, nous reprenons notre rythme de croisière après un premier semestre quelque peu « chahuté », notamment dans la programmation et l'édition de notre périodique, « Le Lien ».

Tout rentre progressivement dans l'ordre et nous vous avons préparé, pour les quatre derniers mois de 2016, un copieux menu, faits d'expositions, de conférences-débats, de voyage « citoyen », de repas-spectacles et d'ateliers divers.

Vous trouverez, dans le présent numéro, le détail de ces activités pour septembre et octobre, ainsi que le nouvel organigramme de notre association.

Nous vous signalons aussi que notre site internet et notre page facebook ont été réactivés pour mieux vous informer encore de la vie du mouvement laïque en général et de notre MLF en particulier.

Nous comptons donc vous retrouver nombreuses et nombreux à nos côtés pour partager ces moments en toute amitié.

Au plaisir de vous revoir, recevez l'expression de mes meilleures amitiés laïques.



Chères
amies, chers amis,

Si vous partagez nos convictions laïques
et si vous souhaitez soutenir notre action

N'oubliez pas de renouveler
 votre cotisation personnelle 2016
en versant le montant de **10,- €**
au compte **BE23 0682 2267 9691**
de la **Maison de la Laïcité de Frameries** avec
en communication :

COT16 - Nom, Prénom, Adresse.

Merci

Nos Activités ...

En Septembre et octobre

Repas Solidarité

23 septembre 2016

au profit du **Rugby Club de Frameries**

dés 19.30

Dégustation de vin

en collaboration avec

Exposition

du 05 au 23 septembre 2016

en collaboration avec **Un Certain RegArt**

« *Bizar Bozar* »

02/09/2016

Vernissage / Conférence

Dés 19.00

« *L'Art Brut est un ensemble flou* » par **André Detiège**

21/09/2016

Conférence

Dés 19.00

« *La Place du Handicapé dans notre Société* » par **Alice Baudine**

Journée du Patrimoine

11 septembre 2016

en collaboration avec la **Commune de Frameries**

Exposition « *Laïcité* »

en collaboration avec le **C. A. L.**

Exposition

du 05 au 23 septembre 2016

de **Patrick Beth**

« *Compas et Équerres dans leur diversité* »

14/10/2016

Vernissage / Visite guidée

Dés 19.00

19/10/2016

Conférence

Dés 19.00

« *La Symbolique du Compas et de l'Équerre* » par **Lionel Bonjean**

Repas Solidarité

22 octobre 2016

au profit du **Resto du Cœur de Mons**

dés 19.30

« *L'Affaire Néouge* »

Repas spectacle interactif de Patrick Taube par la compagnie « **Meurtres et Mystères** »

Nos Activités ...

En Septembre et Octobre

Repas Solidarité

23 septembre 2016

au profit du **Rugby Club de Frameries**

dés 19h30

Dégustation de vin

En collaboration avec **Rugby**



L'esprit du club de Rugby de Frameries repose sur les valeurs de solidarité, d'amitié et de fraternité que relaient ses « anciens ».

Chaque génération prend pour repère celle qui la précède tantôt pour s'en distinguer, en quête de ses propres qualités, en recherche de sa propre identité, mais en respectant toujours lesdites valeurs.

Cet esprit rencontre donc les principes véhiculés par la Maison de la Laïcité de Frameries et c'est pourquoi nous avons souhaité organiser cette action philanthropique et ainsi participer par cette entremise à l'épanouissement de ces jeunes sportifs.

Cette activité sera accompagnée d'une petite restauration.

PAF : 15,- €

Inscription obligatoire

avant le 3 septembre auprès de

Maison de la Laïcité : 065.78 11 53

maisonlaiciteframeries@skynet.be

Danièle Gosselet : 065.35 27 75

Jean-Claude Descamps : 065.63 28 67



Exposition

du 05 au 23 septembre 2016

en collaboration avec **Un Certain RegArt**

« Bizar Bozar »

02/09/2016

Vernissage / Conférence

dés 19.00

« L'Art Brut Est Un Ensemble Flou » par André Detiège

21/09/2016

Conférence

dés 19.00

« La Place du Handicapé dans notre Société » par Alice Baudine

Un Certain
Regart

Un Certain RegArt est une jeune asbl qui s'est donné comme objectif de promouvoir et développer l'art spontané chez des personnes de talent porteuses (ou non) d'un handicap mental.



Pour ce faire, l'a.s.b.l. Un Certain RegArt organise des ateliers d'arts plastiques encadrés par des animateurs eux-mêmes artistes (a n de mieux déceler et développer les talents naissants) et elle assure le rayonnement des artistes fréquentant ces ateliers en diffusant leurs œuvres notamment à l'occasion d'expositions organisées pour le grand public.

L'a.s.b.l. Un Certain RegArt espère ainsi contribuer à la reconnaissance de toute personne, porteuse ou non de handicap, en l'intégrant autant que possible dans le monde des arts.

L'organisation de l'exposition « Bizar Bozar » à la Maison de la Laïcité de Frameries procède de cette volonté de diffusion. Les œuvres de 25 artistes parfois bizarres toujours interpellantes sont présentées dans l'exposition.

A l'occasion du vernissage, André Detiège, Président de L'asbl « Un Certain RegArt », présentera une conférence intitulée « L'Art brut est un ensemble flou »

La place de l'handicapé dans notre société sera traitée par Alice Baudine, administratrice générale de l'AWIPH

Entrée Gratuite

Inscription recommandée aux Conférences

Maison de la Laïcité : 065.78 11 53

maisonlaiciteframeriess@skynet.be

Journée du Patrimoine

11 septembre 2016

en collaboration avec la **Commune de Frameries**

Exposition « **Laïcité** »

en collaboration avec le **C. A. L.**



Circuit – Le patrimoine religieux et philosophique de Frameries

La commune de Frameries vous propose d'embarquer pour un voyage à la découverte du patrimoine religieux et philosophique de l'entité. Au cours d'une visite commentée à bord d'un bus, la commune vous révèle l'histoire de ses églises, calvaires, temples, ... qui constitue incontestablement une des richesses patrimoniales de l'entité.

Dans ce cadre, un arrêt est prévu à la Maison de la Laïcité de Frameries, où il vous sera proposé une exposition autour de la Laïcité en collaboration du C.A.L.

Circuits guidés

Dim. à 9h30 et 13h30 (+/- 3h)

Inscription obligatoire

Après de la Commune de Frameries

rue du 11 Novembre 1

065.61 12 11 / sdieu@frameries.be



Exposition

du 17 au 23 octobre 2016

en collaboration avec **Patrick Beth**

« **Compas et Equerres dans leur diversité** »

14/10/2016

Vernissage

dés 19.00

19/10/2016

Conférence

Dés 19.00

« *La Symbolique du Compas et de l'Equerre* » par Lionel Bonjean



Notre ami Patrick Beth vous présentera une partie de sa collection de compas des métiers du métal, de la pierre, du bois, des pochettes et boîtes de compas.

Depuis l'Antiquité, le compas et l'équerre ont toujours fait partie des outils des grands bâtisseurs compagnons et ouvriers. Si leurs fonctions sont différentes, elles sont pour le

Nos Activités ...

En Septembre et Octobre

moins complémentaires. Dans l'ésotérisme et dans la Chine antique, le compas, la plupart du temps associé à l'équerre, est un important symbole cosmologique servant à tracer le cercle tandis que l'équerre sert à tracer le carré, évoquant respectivement le Ciel et la terre. Le compas est le symbole de l'esprit et de la sagesse tandis que l'équerre. Celui de la justice et de la droiture.

Circinusophile depuis à peine 4 ans, même si au départ, je n'étais pas prédestiné à les collectionner mais c'est dû à un malheureux concours de circonstance, j'ai pu apprécier lors de brocantes en Belgique comme à l'étranger, leurs diversités, leurs formes, leurs beautés, leurs vécus, leurs marques du passé. Il en existe une multitude et c'est difficile de pouvoir établir une classification selon les métiers et leurs usages.

Une passion ça se partage, c'est pourquoi j'ai proposé, avec beaucoup d'humilité, aux amis de la Maison de la Laïcité de Frameries, de faire ma première exposition dans leurs locaux et je les remercie d'avance pour l'accueil et l'amitié que le Comité m'a réservé.

J'en terminerai par la parole d'un ami français qui a été Compagnon du Devoir:

Repas Spectacle Solidarité

22 octobre 2016

au profit du **Resto du Cœur de Mons**

dés 19h30

« **L'affaire Néouge** »

En collaboration avec la compagnie « **Meurtes et Mystères** »



Comme chaque année, la Maison de la Laïcité organise sa soirée de solidarité, les bénéfices de cette soirée seront reversés au Resto du Cœur de Mons.

Lorsqu'on découvre le cadavre de Corine Vernon, sous-provisseur du Lycée Michelet à Aire-sur-l'Adour, l'identité de son meurtrier ne fait aucun doute : avant de mourir, la victime a écrit le nom de ce dernier avec son sang. Luc Néouge passe aux aveux, puis se rétracte. Condamné et incarcéré, il clame son innocence. Dix ans plus tard, un fait stupéfiant conduit les autorités judiciaires à rouvrir le dossier. (La suite ... chez nous).

Comédiens : Cécile Claeys, Catherine Vanden Eynde, Enza Leone, Edith Gosselet, Eric Delree, David Coornaert, Patrick Traube.

Régisseur : Jean-François Vansnick.

L'auteur : Côté cour, Patrick Traube est psychologue, écrivain, conférencier. Il a publié dans les domaines de l'éducation, du couple et de la santé mentale. Côté jardin, il est comédien et metteur en scène. Il écrit également pour le théâtre.

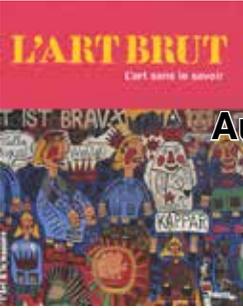
Resto du Cœur de Mons asbl

Membre de la Fédération
des Restos du Cœur de Belgique
Sentier Malaquin 2B, 7000 Mons
Tél: 065/34.63.77 - Fax: 065/36.08.44
restoducoeurdemons@skynet.be

Dons : BE 35 0882 4581 1937

PAF : 20,- €

*Inscription obligatoire
avant le 15 Octobre auprès de
Maison de la Laïcité : 065.78 11 53
maisonlaiciteframeriess@skynet.be
Danièle Gosselet : 065.35 27 75
Jean-Claude Descamps : 065.63 28 67*



Au-delà du handicap : l'Art Brut

« Il n'y a pas plus d'art des fous que d'art des dyspeptiques ou des malades du genou ».

Jean Dubuffet

Avec cette célèbre formule, Jean Dubuffet répondit d'emblée à ceux qui voudraient considérer les œuvres d'art brut à travers le prisme de la pathologie.

Si beaucoup de créateurs connurent des troubles psychiatriques ou divers handicaps d'ordre physique, mental ou social, ces réalités quoique non dissimulées, ne furent jamais déterminantes pour leur insertion dans l'art brut.

L'inventivité artistique, le détachement de l'ordinaire, la spécificité et l'indépendance stylistiques furent toujours les critères qui décidèrent de leur succès.

C'est pourtant dans des lieux improbables – asiles d'aliénés, prisons, milieux populaires et marginaux – qu'apparurent, dès 1945, des créateurs hors du commun, dont l'excellence ne se mesurait pas à l'érudition ou à la maîtrise de règles et de techniques académiques mais à l'invention d'un univers plastique et symbolique inédit et toujours extrêmement personnel, tant au point de vue du sens que des moyens mis en œuvre.

L'art brut libéra ainsi les créateurs des stigmates du handicap en valorisant la force inventive de leurs productions artistiques indépendamment du regard porté par la société et du diagnostic posé par la médecine sur chacun d'eux.

Et si d'aucuns s'aventurent encore à minimiser le statut d'artiste aux auteurs d'art brut en avançant le prétexte psychopathologique, l'étude des œuvres elles-mêmes fait voler en éclats ce type d'interprétation.

Les experts qui menèrent de patientes

recherches afin de décrypter les subtiles nuances de cet art, révélèrent l'extrême cohérence de ces œuvres, reflets de la mythologie personnelle des artistes.

Certes, ces œuvres ne sont pas issues d'une « pratique éduquée de l'art » et leurs auteurs ne se sont nullement contentés d'appliquer « sagement » des formules de composition éprouvées avant eux, ni de s'exprimer dans un idiome commun.



Leur reconnaissance en tant qu'auteurs d'art brut tient justement au fait que tous inventèrent un langage insolite, faisant fi des convenances et des usages traditionnels, ceux-ci n'ayant plus de prise sur eux depuis longtemps.

En effet, comment ces auteurs condamnés à l'enfermement, à la solitude, à la marginalité, auraient-ils pu choisir, une fois investis dans la libre création, un mode d'expression conventionnel et facilement intelligible à tous ?

L'accessibilité de leur art fut sûrement le dernier de leur souci.

Foncièrement centrées sur leur vie intérieure, les œuvres des auteurs d'art brut ne nous en apprennent pas moins sur l'expérience humaine dans ce qu'elle a de plus intimement universel.

Contrairement à la démarche contestataire des Nouveaux Réalistes, qui entendaient proposer, par l'usage de matériaux recyclés, de « nouvelles approches perspectives du réel

Un Certain RegArt

», si les auteurs de l'art brut se sont emparés des matériaux les plus pauvres, c'est d'abord par pure nécessité, eux qui ne disposaient de rien ou de si peu.

Ces matières rejetées, oubliées ou inexploitées, ont donc eu la faveur des artistes bruts, qui, eux-mêmes souvent isolés et négligés se sont appliqués, sans aucun doute avec plaisir, à redonner vie au presque rien, parfois au terme d'un patient travail de restauration.

A partir de matériaux aussi divers qu'originaux, les artistes d'art brut ont développé des thèmes dont l'exploration nous rapproche encore davantage de ces hommes et de ces femmes, jadis considérés du point de vue social et artistique.

Dépasant souvent la représentation banale du quotidien, ils ont mis en image ou en forme des sujets et des symboles atemporels, parfois même archétypiques, illustrant à la fois leurs ressentis individuels et conflits intérieurs et dévoilant des sentiments et préoccupations dans lesquels chacun de nous peut trouver une résonance. Bien que les premiers auteurs d'art brut, véritables créateurs indépendants, ne furent pas engagés à pratiquer les arts de

manière collégiale, ponctuelle et dirigée, échappant ainsi à toute tentative d'encadrement, plusieurs furent pourtant découverts dans des centres de création collectifs dont les structures se distinguaient par leur caractère non interventionniste, laissant à leurs hôtes la plus grande liberté de création.

Enfin, s'il est instinctif, obscur, individualiste et secret, l'art brut n'est nullement un facteur de déliance car il permet d'abord à chaque artiste – parfois malade, handicapé, désœuvré ou isolé – de pallier la solitude et de rencontrer son identité unifiée.

De plus, contre toute apparence, l'art brut est souvent facteur de reliance sociale.

Autorisant les rencontres les plus improbables, cette forme d'art généralement née dans les milieux populaires, suscite l'intérêt bien au-delà de son environnement social, et permet d'établir des relations durables tant pour le créateur que pour l'amateur, à partir d'univers alternatifs et mutuellement enrichissants.

D'après le texte de Céline Muzelle, doctorante en histoire de l'art, université de Lyon 2, paru dans « *Au-delà du handicap : l'art brut et ses créateurs* », Reliance 2007/3



A Propos de ...

La Turquie d'hier et d'aujourd'hui

Expositions et conférences de mois de mai et juin

TURQUIE, un Etat laïque ?

La question kurde, les tenants et aboutissants des conflits actuels

Conférence de Chemsî Cheref Khan du 18 mai 2016 dans le cadre de l'exposition de photos « La Turquie d'hier et d'aujourd'hui » par Messieurs Charles Henneghien et Jacques Saucin.

Quel enseignement tirer de l'exposé de notre conférencier invité, Chemsî Cheref Khan, administrateur de « La Pensée et les Hommes », sur la question kurde, si ce n'est que les kurdes ont été purement et simplement abandonnés à leur propre sort alors qu'on leur avait fait miroiter la possibilité de se doter d'un Etat autonome, le Kurdistan.

Appartenant à un groupe culturel indo-européen, les Kurdes sont des descendants des populations Mèdes, peuple voisin des Perses de l'Iran ancien. Ils sont aujourd'hui une quarantaine de millions d'habitants se répartissant entre la Turquie, la Syrie, l'Irak, l'Iran, l'Azerbaïdjan, au hasard de l'héritage géopolitique des accords Sykes-Picot, de 1916, ourdis par les puissances coloniales, l'Angleterre et la France, qui ont démembré le Proche et le Moyen-Orient, à la chute de l'Empire ottoman. Durant des siècles cependant, des principautés kurdes indépendantes ont bel et bien existé.

Une partie importante des Kurdes vivant en Turquie, où ils constituent une forte minorité surtout dans les provinces de l'Est, se sont assimilés à la nation turque, tout en ayant gardé leur identité culturelle qui se traduit dans leur manière de parler. Il faut savoir en effet que l'enseignement écrit de la langue kurde est interdit et que, sous la pression de l'Union européenne, ils ne sont autorisés à parler leur langue que dans les écoles privées

maternelles.

Le fait même de se dire kurde en Turquie est un délit de séparatisme, et c'est ainsi qu'une députée d'origine kurde, qui a reçu le Prix Sakharov du Parlement européen, a été condamnée à des peines d'emprisonnement pour avoir presté le serment en kurde, après l'avoir fait en langue turque.

A la fin de la première guerre mondiale, en 1920, le Traité de Sèvres prévoit la division de l'Empire ottoman et la création d'un Etat arménien et d'un Etat kurde autonome regroupant les anciennes provinces ottomanes habitées par les Kurdes. Mais la promesse du Président Mustapha Kémal, Atatürk, arrivé au pouvoir à la suite de la guerre d'indépendance de la Turquie, de créer un Etat fédéral où les Turcs et les Kurdes auraient les mêmes droits, n'a pas été tenue. Et en 1923, lors du Traité de Lausanne, qui met fin au conflit gréco-turc et reconnaît les frontières actuelles de la Turquie, les chancelleries occidentales oublient le sort réservé à l'importante minorité kurde dans les provinces de l'Est de la Turquie.

Après la deuxième guerre mondiale, dans les années 1950 à 1960, d'importantes aides occidentales sont accordées à la Turquie pour l'aider à se moderniser et servir de rempart, en quelque sorte, au péril communiste représenté par l'URSS. Nous sommes en pleine « guerre froide ». Les kurdes alors s'imaginent pouvoir



La Turquie d'hier et d'aujourd'hui

aussi profiter de la relative ouverture du régime vers plus de démocratie et faire valoir leurs droits au sein des institutions de la République laïque, mais en vain.

Dans les années qui suivirent, les mouvements et partis religieux musulmans, bien qu'interdits par la Haute Cour constitutionnelle, se développent de plus en plus, et finissent par l'emporter. Aux élections de 2002, le parti islamiste AKP – le Parti de la Justice et du Développement – avec 34% des voix, obtient plus de 50% des sièges au Parlement, en raison du système électoral au scrutin majoritaire, comme c'est le cas en Angleterre.

Mais pour qu'une formation politique puisse avoir des élus au Parlement, elle doit recueillir 10% des voix au niveau national, si bien que les kurdes, majoritaires dans les provinces de l'Est, et dont le PKK – le Parti des travailleurs du Kurdistan - est leur émanation politique, ne sont pas représentés au Parlement.

Dans un premier temps, le Président du parti AKP, Recep Tayyip Erdogan, voulant se présenter à la présidence de la République, par voie de referendum au suffrage universel, espérait recueillir la sympathie et les voix des électeurs kurdes. Mais les événements de Syrie, et de l'Etat de l'organisation islamiste Daesh, ont conduit à des revendications d'autonomie locale de la part des belligérants kurdes, à la frontière Est de la Turquie, considérés par Erdogan comme proches du PKK (organisation classée terroriste par Ankara, Washington et Bruxelles), ce qui a amené à une situation de guerre civile dans l'Est de la Turquie, gérée par les forces armées ; la plupart des électeurs kurdes n'ayant dès lors pu voter.

Lors des élections de juin 2015, un nouveau parti – le HDP – le Parti démocratique des peuples, se présente aux élections. Il regroupe des électeurs de gauche, favorables à la laïcité, provenant d'importantes minorités culturelles,

comme les Alévis et les Kurdes. C'est un parti pro kurde, considéré par Erdogan comme proche du PKK, et qui parvient à se placer en troisième position en nombre de sièges au Parlement.

Actuellement, un projet de révision constitutionnelle, émanant de l'AKP, est en discussion au Parlement qui vise à lever l'immunité parlementaire des députés visés par des procédures judiciaires, dont ceux du principal parti pro kurde, l'HDP. Sur les 550 députés que compte le Parlement, 138 députés, dont 50 élus sur 59 du Parti démocratique des peuples – l'HDP –, sont exposés à ces poursuites judiciaires. Le HDP voit dans ce projet une manœuvre du gouvernement visant à chasser ses élus du Parlement.

Manifestement, on assiste en Turquie, sous le régime Erdogan, à une islamisation de plus en plus poussée des institutions de la République, afin d'accroître une plus grande visibilité de l'islam pour en faire une religion officielle de l'Etat, allant même jusqu'à ce que l'armée, longtemps considérée comme la gardienne de la laïcité, ne soit plus représentée au sein du Conseil national de la sécurité !

Si « l'Etat profond du kémalisme » est toujours bien présent dans les esprits, il n'empêche, le Président Erdogan est parvenu à casser la colonne vertébrale de l'armée en désignant des officiers au profil plus favorable au régime actuel.

Quant à la situation des kurdes, elle ne fait que régresser : les kurdes font l'objet de persécutions et de répressions de plus en plus dures suite aux attentats terroristes imputés par le régime aux factions les plus extrémistes du PKK.

Comment dès lors envisager que l'Union européenne puisse accepter l'entrée de la Turquie en son sein si de futurs citoyens, ressortissants de l'Union européenne, n'ont pratiquement aucun droit ? Quarante millions



qui représente 20 à 25 % de la population turque, dont nous a entretenu notre précédent conférencier, Monsieur Alain Servantie, une décision du mois d'avril dernier de la Cour européenne des Droits de l'Homme, à Strasbourg, a condamné le gouvernement d'Ankara pour son refus d'accorder aux Alévis un service public religieux lequel n'est accordé qu'aux seuls citoyens adhérant à l'islam sunnite majoritaire en Turquie. La Turquie, faut-il le rappeler, fait en effet partie du Conseil de l'Europe, ainsi que de l'OSCE, de l'OCDE et de l'OTAN.

de kurdes indo-européens sont aux portes de l'Union européenne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Turquie, dans une situation de conflits armés, comme c'est le cas actuellement. Cela doit nous faire réfléchir et nous interpeller grandement, conclut notre conférencier.

Pour notre part, et pour ce qui touche plus particulièrement à la laïcité, nous épinglerons quelques exemples d'événements survenus récemment qui démontrent les dérives de plus en plus autocratiques du régime avec la mise sous tutelle, voire l'interdiction, par le pouvoir en place, d'une presse d'opinion qui lui est contraire.

S'agissant de la minorité ethnique des Alévis,

Enfin, concernant notre pays, la Turquie, à l'initiative du puissant département des Affaires religieuses (« Diyanet », lequel en 2006 a condamné les caricatures contre Mahomet), vient d'attaquer l'Etat belge, comme l'a révélé notre Ministre de la Justice devant le Parlement européen, suite au dernier arrêté royal réorganisant l'Exécutif des musulmans de Belgique, et ce pour atteinte au principe de non-ingérence de l'Etat dans les affaires du culte. C'est tout dire !

En tant que citoyens attachés aux valeurs de la laïcité, aux libertés et aux droits fondamentaux de l'homme, tout cela a de quoi aussi nous interpeller énormément.

Notre conférencier invité, Chemsî Cheref Khan, donnera le jeudi 22 décembre 2016, à l'Université Libre de Bruxelles, une conférence :

« Quel avenir pour la laïcité et la démocratie en Turquie ? »

Plus de précisions sur l'heure et le lieu exact de la conférence seront communiquées ultérieurement.



Chères
amies, chers amis,

Si vous partagez nos convictions laïques
et si vous souhaitez soutenir notre action

N'oubliez pas de renouveler
 votre cotisation personnelle 2016
en versant le montant de **10,- €**
au compte **BE23 0682 2267 9691**
de la **Maison de la Laïcité de Frameries** avec
en communication :

COT16 - Nom, Prénom, Adresse.

Merci

Jorge Semprún, l'européen

Jorge Semprún est né en 1923 à Madrid dans une famille de la haute bourgeoisie espagnole. Il est exilé avec elle en France après la guerre civile.



Il fait de brillantes études à Paris, au lycée Henri IV et à la Sorbonne. Il entre très tôt dans la Résistance mais, arrêté par la Gestapo en 1943, il est déporté en Allemagne. A la Libération, le voilà militant du Parti communiste espagnol clandestin au sein

duquel il occupe bientôt, jusqu'à son exclusion en 1964, d'importantes fonctions. L'écriture, essentiellement en français, lui prend alors la plus grande partie de son temps, hormis la période allant de 1988 à 1991 où il est ministre de la Culture dans le gouvernement socialiste de Felipe González.

Mais quand on lui demande qui il est vraiment —Français ou Espagnol, écrivain ou homme politique—, il répond :

« [...] ce que je suis avant tout, ou par-dessus tout, [...] un ex-déporté du camp de Buchenwald. C'est ce qui me vient en premier, ce qui est originel chez moi, ce qu'il y a de plus profond, qui configure le mieux ma véritable identité ». Prisonnier numéro 44 904 du camp libéré le 11 avril 1945 par l'armée américaine de Patton, Jorge Semprún est resté marqué à jamais par sa détention durant la Seconde Guerre mondiale. Toute son œuvre, de caractère autobiographique, porte la trace de ses années de captivité vécues à un âge encore si tendre.

« Une tombe au creux des nuages », titre emprunté à un vers du poète juif roumain Paul Celan, revient sur cette expérience quasi indicible du Lager de Thuringe et, comme un leitmotiv obsédant, s'interroge sur le sens

à donner à l'univers des camps nazis. Dans un recueil de conférences, données dans leur grande majorité outre-Rhin de 1986 à 2005, ne se cantonne cependant pas à cette question lancinante entre toutes.

Prenant appui sur elle, il nous propose une réflexion nourrie sur la destinée du Vieux Continent, entraîné au cours du siècle dernier dans l'aventure mortifère des totalitarismes hitlérien et stalinien.

D'où le sous-titre de l'ouvrage : « Essais sur l'Europe d'hier et d'aujourd'hui ».

Dans cette quête éperdue, qui fait la part belle à la décennie 1930 annonciatrice de la catastrophe, il est une ville qui occupe une place de choix : il s'agit de Weimar où Goethe le cosmopolite, Européen avant la lettre, avait sa résidence d'été. Et c'est à moins de 10 km de cette petite ville au passé politico-culturel si symbolique que fut ouvert en 1937, près de la colline de l'Ettersberg, le camp de Buchenwald.

Ce que l'on sait moins par contre, c'est qu'après la Libération, ce lieu dont les morts ne sortaient qu'en fumée vers le ciel est resté jusqu'en janvier 1950 un centre de détention géré par la police soviétique, répondant au nom de « camp spécial n°2 ». Constat qui permet à Semprún de considérer cet endroit comme une métaphore particulièrement parlante non seulement de l'histoire allemande, mais aussi de l'Europe tout entière.

Car l'Allemagne a ceci de particulier qu'elle a connu sur son territoire, dans sa chair même, les deux régimes totalitaires du XXe siècle. Ayant aujourd'hui mené à bien son travail de deuil et de mémoire —de double mémoire, en fait—, elle est tout indiquée, surtout depuis sa réunification sur des bases non liberticides, pour devenir le moteur de l'intégration européenne, à la condition expresse que celle-ci soit fondée sur la «raison démocratique».

Edmund Husserl, pour qui l'Europe est une

«figure spirituelle » ouverte sur l'universalisme et donc éloignée de toute considération géographique de frontières naturelles, appelait déjà de ses vœux en 1935, à l'occasion d'une conférence prononcée à Vienne puis à Prague, « une possible supranationalité européenne fondée sur la raison et sur l'esprit critique, contre la haine et la barbarie qui approchaient ». Mais l'on sait que ce pionnier de la phénoménologie fut chassé de l'université allemande en 1936 en raison de son ascendance juive.

La plupart des grands intellectuels de l'entre-deux-guerres ont été happés par les rouages meurtriers de la machinerie nazie.

Tel Maurice Halbwachs, professeur de sociologie à la Sorbonne, que Semprún vit mourir à Buchenwald. Tant d'autres aussi, plus anonymes, qui payèrent de leur vie leur simple engagement civique. Sans parler de ceux qui, parce que juifs ou tsiganes, furent victimes de l'industriel processus d'extermination.

Mais bien que l'auteur de « L'écriture ou la vie » (1994) conclut que «la mort est un maître venu de l'humanité », parodiant ainsi le sévère jugement de Celan qui l'attribuait à l'Allemagne, il ne sombre pas pour autant dans le pessimisme.

Fidèle en cela à l'idéal démocratique des pères fondateurs de l'Union européenne.

D'après Henri DeLeerSniJDer -Espace de Libertés
389 - septembre 2010

Patriotisme versus Nationalisme

S'il est toujours délicat, voire dangereux, d'extraire des citations de leur contexte, je ne résiste pas à vous livrer celles de deux grandes personnalités du monde intellectuel français, l'un connu en littérature, l'autre en politique.

« Le patriotisme, c'est d'abord l'amour des siens, le nationalisme, c'est d'abord la haine des autres. »

« J'abhorre le « chauvinisme imbécile et bas » de ces « misérables patriotes qui, pour aimer et servir la France, ont besoin de la préférer. »

Mais pour éviter le piège d'une interprétation biaisée de ces deux vocables que d'aucuns aiment sciemment confondre, il ne me semble pas inutile de revenir sur leur réelle signification.

Si les attentats terroristes qui ont ensanglanté et endeuillé la France et la Belgique ont aussi provoqué, surtout dans l'Hexagone mais aussi chez nous, un réflexe instantané d'une ampleur impressionnante, à savoir un grand sursaut patriotique, le retour, comme toujours, de la prééminence du sentiment national dans les jours d'épreuve, la résurgence de ce sentiment national a aussi été une revanche ostensible sur le nationalisme.

En effet, depuis des mois, des années même, on n'entendait que les slogans furieux des souverainistes obsédés de frontières, de rejets, de stigmatisations, d'ostracismes, un chant funèbre de divisions et d'antagonismes, une querelle perpétuelle, un torrent d'invectives.

Or, lors des cérémonies d'hommage, commémorations et autres manifestations qui ont succédé à ces attentats, rien de tel, bien au contraire. Ce qui s'est exprimé avec tant de force, ce qu'ont signifié ces chants et ces drapeaux tricolores resurgis, ces

rassemblements spontanés et pacifiques – à l'exception de l'épisode surréaliste, devant la Bourse, des quelques trublions anversois d'extrême-droite -, c'est une demande de solidarité et d'humanité.

Et ce qui s'est passé chez nous a, aussi, reçu un large écho hors de nos frontières, d'où les témoignages d'amitié et de solidarité ont recouvert pour un temps la montée continue des nationalismes xénophobes.

Toutefois, cet élan de patriotisme éclipsant les succès du nationalisme n'a guère duré, car quelques mois après les attentats, après le temps de l'émotion et du rassemblement, à nouveau le nationalisme reprenait le dessus, symbolisé en France par la progression du Front National lors des dernières élections départementales et, en Belgique, par le retour d'une partie de l'électorat de la NVA vers son berceau naturel, celui du Vlaams Belang.

Les souverainistes semblaient à nouveau gagner la bataille idéologique, repli sur soi contre solidarité, nationalisme d'amertume et de différenciation contre patriotisme rassembleur, alors même que si le patriotisme protège les valeurs humanistes de nos sociétés, le nationalisme les mine.

1. La patrie n'est pas une idole mais le patriotisme est acceptable.

« La patrie n'est pas le but ; elle n'est pas la fin suprême. Elle est un moyen de liberté et de justice. Le but, c'est l'affranchissement de tous les



individus humains. Le but, c'est l'individu.

Si elle doit être au-dessus de toutes nos convenances particulières, de toutes nos paresse, de tous nos égoïsmes, elle n'est pas au-dessus de la conscience, pas au-dessus de l'homme.

Le jour où elle se tournerait contre les droits de l'homme, contre la liberté et la dignité de l'être humain, elle perdrait ses titres. [...]

La patrie n'est et ne reste légitime que dans la mesure où elle garantit le droit individuel. Le jour où un seul individu humain trouverait, hors de l'idée de patrie, des garanties supérieures pour son droit, pour sa liberté, pour son développement, ce jour-là l'idée de patrie serait morte. »

(Jean Jaurès, « Socialisme et liberté », 1898)



Voilà pour la mise en garde. Toutefois vouloir faire l'Europe contre le patriotisme, c'est courir à l'échec car on n'efface pas d'un trait une histoire vieille de plusieurs siècles et c'est d'ailleurs pourquoi comparer la difficile construction

européenne au fédéralisme américain n'a pas de sens : la résonance sentimentale et morale de la nationalité chez les Européens est bien plus importante que celle des habitants du Maryland ou de la Virginie, même si les anciennes colonies américaines avaient déjà commencé à devenir des « patries ».

De plus, comme l'a très bien développé l'historien néerlandais Johan Huizinga, spécialiste de l'histoire culturelle, si le nationalisme est politique, exacerbé et malsain, le patriotisme est culturel, modéré et acceptable.

En effet, le patriote s'il reste attaché à l'«Heimat», n'établit pas de hiérarchie doctrinale avec ses voisins et accepte fort bien d'appartenir à plusieurs communautés dont aucune n'aura tous

les droits par rapport aux autres, son patriotisme ne dégénérant pas en particularisme.

2. Le nationalisme, lui n'est pas acceptable.

Le nationalisme est lui l'expression de l'idéologie qui voit dans l'État-nation souverain la plus haute expression, définitive et sacrée, de la communauté humaine, idéologie symbolisée par la sinistre expression « Uber alles».

Cette conception du monde ne conçoit pas d'une part, qu'à l'intérieur d'un Etat des autonomies

réelles puissent exister, des entités qui seraient autre chose et davantage que celles du pouvoir central et d'autre part, affirme que l'État est au-dessus de toutes les autres nations de la planète.

Les conséquences du nationalisme, c'est qu'il est spontanément centralisateur et que sa pente naturelle le mène au fascisme, et qu'il n'accepte pas le Droit des Gens, qui empêcherait l'État de faire ce que, souverainement, il aurait décidé d'accomplir.

3. Le devenir de l'Europe, c'est un combat.

Pour assurer le devenir de l'Europe, combattre le nationalisme est donc un impératif absolu car remettre la nation à sa place, c'est montrer qu'elle n'existe pas depuis «la nuit des temps», qu'elle n'est pas «une pensée de Dieu», mais qu'elle s'est constituée dans des conditions historiques précises à savoir que c'est l'Europe qui est à la base des nations et non l'inverse.

L'Europe, en effet, existait longtemps avant qu'il y eut des nations et, espérons-le, il y aura, si nous le voulons, une Europe après le nationalisme.



DANIEL SCLAVON
PAST-PRESIDENT

Neutralité : Démission ?

L'idée de neutralité est au mieux une illusion, au pire une castration intellectuelle et morale qui conduit à l'indifférence, à l'inaction, à la complicité tacite avec tout ceux qui exploitent cette passivité voulue et plus souvent provoquée par une habile manipulation des agents des pouvoirs, qu'ils soient religieux ou politiques.

Neutraliser, ce peut être tenter d'empêcher de nuire, comme dans le langage diplomatique ou militaire. Mais ce sera aussi une façon élégante de faire taire et même d'empêcher de penser. Il est clair, comme l'affirmait nettement le philosophe Gaston Bachelard, que toute vérité est polémique dans le sens qu'elle résulte d'un débat, d'un combat d'idées, d'un libre examen critique des faits. Une opinion raisonnée ne peut naître que d'une délibération, c'est-à-dire d'une confrontation d'idées contradictoires, d'un dialogue ouvert et si possible courtois mais ferme, appuyé sur des faits plutôt que sur des croyances. La conviction et la foi admettent difficilement ce dialogue. Et c'est précisément le mérite citoyen de la laïcité de le permettre, fondant ainsi la démocratie et le progrès des idées comme des valeurs.

Le piège de la neutralité, c'est donc d'ouvrir grande la voie aux postures dogmatiques qui n'en ont cure et de ligoter l'opposition. C'est le piège de la pensée unique, qu'elle soit religieuse ou économique. Par exemple, nous serine-t-on assez que la lutte des classes est une vieille lune marxiste alors qu'elle s'étale aujourd'hui au grand jour, sur tous les fronts et qu'elle multiplie sous nos yeux la misère, le désespoir des jeunes jusqu'à la tentation du suicide !

Peut-on être neutre devant les milliers d'enfants qui meurent de faim, de maladie ou d'exploitation par un esclavage qui ne dit pas son nom ? Peut-on rester indifférent face aux fortunes colossales et mafieuses qui se bâtissent sur le malheur des populations ? Peut-on rester froid devant les massacres au nom de

la foi coranique comme au bon vieux temps des Croisades ? Et même, peut-on accepter que de vieux célibataires, du haut d'une autorité dite « spirituelle » autoproclamée, réglementent de façon dramatique le statut et la vie quotidienne des femmes ? Comme le proclamait Jaurès, comme l'écrivait Roger Martin du Gard¹, la neutralité n'est qu'une duperie, un piège subtil, voire pour ses victimes un aveuglement ou une lâcheté.

Venons-en à l'actualité qui nous préoccupe.

Le cours de morale, que j'ai toujours appelé laïque pour souligner sa vraie nature et son projet humaniste, n'a échappé que récemment sur le plan juridique au piège que la tradition lui tendait en le faisant appeler cours non confessionnel, impliquant insidieusement une négativité comme pour athée, agnostique, incroyant et tout ce monde qu'un pape récent désignait comme non complètement humain. Une sous-humanité en somme à qui manquait une dimension essentielle. Et il faudrait rester neutre devant pareille insulte, même venue d'un « saint homme » !

Le cours de morale laïque a donc aujourd'hui le droit de se fonder explicitement sur le libre examen qui n'est ni un dogme, ni une vérité révélée, ni une idéologie, mais la pleine liberté d'une recherche authentique. Bravo !

Mais voici que le problème rebondit avec le nouveau cours de citoyenneté.

Une nouvelle mise à l'écart de la laïcité ?

Voici qu'un professeur de « droit des religions » (c'est explicite ! Quand votera-t-on un droit au libre examen ?) s'indigne d'un propos de Vincent de Coorebyter soulignant une difficulté déontologique : est-il légitime d'accorder ce cours de citoyenneté à des professeurs de religion (lesquels ?) vu leur statut confessionnel ? Comment s'assurer d'une objectivité minimale alors que leur esprit et leurs convictions relèvent

1 Roger Martin du Gard, *Jean Barois*, Edition Folio, p.341.

d'une source forcément dogmatique, puisque dite d'origine surnaturelle donc incontrôlable ? Ce soupçon ne vise absolument pas la qualité morale, l'honnêteté professionnelle de ces enseignant(e)s en tant qu'êtres humains. Mais quand on est marqué, formaté depuis la petite enfance et durant toutes ses études...

Certes, nouvelle blague belge, on vient d'inventer un remède miracle : un cours de neutralité. Fallait le faire ! Vingt heures ou davantage à asséner aux candidats. Peut-on imaginer pareille naïveté, mieux, pareille ruse ? Comme par miracle, en effet, ce cours effacera toute trace de la mise en condition, toute empreinte d'une des machines à formater les esprits les plus performantes que constituent les institutions religieuses, sans parler des craintes légitimes pour l'hypothétique salut ! Un lavage de cerveau en quelque sorte, mais positif car habilitant les promu(e)s à enseigner la citoyenneté, clé de la démocratie. Mais quid des suspects numéro un, les enseignants d'un cours officiellement reconnu, engagé ?

Pas de chance pour les manipulateurs, l'histoire le prouve : c'est le combat laïque, non la neutralité, qui a fondé, contre les théocraties, les conditions de la démocratie. Laïcité, citoyenneté et démocratie sont consubstantielles. Il faudrait s'en souvenir. Beau devoir de mémoire !

Devant pareille convergence, où serait le problème ? C'est que, depuis des années, des esprits religieux intelligents ont organisé une formation complémentaire qui vise précisément à donner aux enseignants une méthodologie qui, inspirée de la Philosophie pour Enfants de Matthew Lipman, vise à développer la capacité de dialogue et donc de citoyenneté. La laïcité organisée n'en a eu cure².

Ainsi donc, nombre de professeurs de religion

pourront revendiquer plus aisément des postes avec une légitimité accrue au détriment des enseignants de morale laïque. Leur dossier comportera une formation supplémentaire bien orientée vers le but poursuivi. Tandis que les militants laïques, les défenseurs depuis des décennies du comportement citoyen et des libertés modernes deviennent les plus suspects ou les moins compétents, en oubliant, par exemple, qu'officiellement, l'enseignement catholique se déclare missionnaire, évangéliste, et que la mouvance musulmane pratique de fait une intolérance absolue.

Encore une fois, l'honnêteté et la capacité pédagogique ne sont pas en cause. Mais il serait bon de se souvenir que toute conscience est un filtre imparfaitement maîtrisé, formaté par l'expérience personnelle et que, Freud l'a brillamment rappelé, l'inconscient marqué de façon quasi indélébile dès la petite enfance gouverne une large part de notre comportement. Dès lors ne faudrait-il pas considérer que les esprits modernes, imprégnés de valeurs démocratiques, sont a priori les plus proches d'un idéal de formation de la jeunesse à une citoyenneté authentique ?

Cette citoyenneté moderne est celle qui a voulu libérer la femme des tares de sa condition traditionnelle, qui a difficilement imposé l'existence, laissée au libre choix, du planning familial, de la contraception, de l'avortement, de l'euthanasie, sans oublier la législation sur l'égalité sociale et politique. Tout cela, contre des dogmatismes qui ne s'avouent jamais vaincus et concoctent toujours des manœuvres de revanche³.

Il en est ici de même que pour le problème de la tolérance qui, aujourd'hui, nous revient dans la figure comme un boomerang. L'intolérant

2 Voir l'article de Nicole Decostre, «Une occasion manquée», *Morale laïque, Revue de FAMIL*, n°190, janvier 2016, pp. 18-20.

3 Voir, par exemple, la Carte blanche d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL, qui révèle une stratégie vicieuse à propos du droit à l'avortement et de l'euthanasie, *Le Soir*, 2 septembre 2015.

impose de tolérer ses idées, principes et comportements au nom de cet idéal, mais se garde bien de le pratiquer à l'égard des esprits qui œuvrent au libre examen. Le Pacte scolaire n'a jamais empêché les manœuvres surnoises de l'enseignement confessionnel ni obéré la volonté de domination d'un clergé qui n'a jamais digéré la perte de son monopole depuis l'indépendance de notre pays dont il a même combattu la Constitution, trop libérale à son goût.

Faut-il se résigner ?

MARCEL VOISIN

MEMBRE ADHÉRENT, JUIN 2013



Vous êtes lecteur !

Devenez rédacteur !

Pratiquons ensemble le libre dire !

A vos plumes, apportez-nous vos idées, faites-nous partager vos expériences, vos découvertes, vos lectures, vos questionnements, vos regrets ou vos espérances.

Et comme disait Raymond Devos:

«Vous savez, les idées sont dans l'air. Il suffit que quelqu'un en parle de trop près, pour que vous les attrapiez !»

Le comité exécutif.

Devenir Bénévole !

Vous partagez nos valeurs ?

Vous avez du temps libre et vous souhaitez vous rendre utile ? Vous avez le sens de l'écoute ?

Vous appréciez les contacts humains ?

La Maison de la Laïcité de Frameries recherche des volontaires pour collaborer à ces activités et, notamment, pour rejoindre les équipes d'officiants de cérémonies laïques.

Accueil d'enfants dans la vie, dans la cité, dans la famille recomposée Parrainages

Unions libres ou mariages. Anniversaires de mariages : noces d'Argent, d'Or et de Diamant

Funérailles

Nous vous offrons un encadrement professionnel, des rencontres de soutien, un cadre de travail agréable, une équipe dynamique et motivée.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter

à l'adresse courriel:

maisonlaiciteframeries@skynet.be

ou numéro de téléphone :

065 771 153.



Sur le financement des cultes et de la laïcité : qui touche quoi ?



Dans ses principes comme dans ses mécanismes généraux, le régime belge des financements des cultes date de... 1831. Autant dire qu'aujourd'hui, il apparaît largement anachronique. Dans *Le Prix de nos valeurs* (Bruxelles, Espace de Libertés, coll. Liberté, j'écris ton nom, 2010), la chercheuse Caroline Sägger estimait en 2010 le coût annuel du financement des cultes de la laïcité à 320 millions d'euros, dont 85,6 % vont dans l'escarcelle de l'Église catholique.

Alors que, selon le « Baromètre religieux », établi sur base de données scientifiques par La Libre Belgique, l'U.C.L., la R.T.B.F. et Lumen Vitae, en 2008, à peine 41 % des Belges se disent catholiques, 85,6 % de ce magot vont dans l'escarcelle de l'Église catholique. La laïcité reçoit, quant à elle, 8% et les autres confessions reconnues se partagent les miettes du gâteau.

C'est, qu'en effet, ces moyens sont toujours répartis, non pas sur base de critères transparents et objectifs, mais sur base de lois et de décrets complètement obsolètes, dont certains remontent au Premier Empire ! Afin d'assurer plus d'équité dans la répartition des moyens budgétaires, les laïques comme d'autres plaident donc pour une refonte en profondeur du système actuel, à partir d'une étude scientifique basée sur la consultation d'un très large échantillon de la population. Encore un combat laïque.

A propos des cérémonies laïques : le mouvement laïque est-il une église sans dieu ?

Certains veulent voir dans l'organisation de la laïcité ainsi que dans les cérémonies qu'elle propose,

une sorte de copie un peu décalée de l'Église catholique. Bien sûr, les cérémonies laïques marquent des instants de la vie que les Églises célèbrent aussi. Mais elles ne comportent aucune promesse de fidélité à une croyance, à une doctrine, à une personne ou une communauté particulière et ne sont absolument pas obligatoires pour appartenir à la « communauté des laïques ». Ces cérémonies ne répondent qu'au désir, très répandu, de marquer une étape importante de l'existence, avec un minimum de solennité. Ni plus, ni moins.



Les Etats-Unis, pays de la liberté... L'Oklahoma interdit l'avortement pour trisomie ou anomalie génétique.

Selon le Washington Times du 19 avril 2016, après le Dakota du Nord et l'Indiana, une proposition de loi restrictive en matière d'avortement a été approuvée par le Sénat de l'Etat de l'Oklahoma, à 39 voix contre 9. Elle est aussi passée à l'Assemblée, à 78 voix contre 10, mais doit encore être menée devant un comité pour régler les derniers détails.

Cette «Loi de Non-Discrimination Prénatale» de 2016 rédigée par le sénateur républicain Greg Treat :

- **Interdit les avortements décidés suite à un diagnostic de trisomie ou d'anomalie génétique ;**
- **Autorise une femme enceinte ou son tuteur légal d'intenter une action au civil contre un docteur qui violerait la loi ;**
- **Expose les docteurs violant la loi à des sanctions pénales et à la suspension ou la révocation de leur droit d'exercer.**

Selon le Daily News, Catholic Herald, du 19 avril 2016), une loi sur « la Protection contre l'Avortement par Démembrement de l'enfant à naître » entrera en vigueur le 1er juillet au Mississippi. Cette loi qui doit interdire ce type d'avortements, a été votée en mars au Sénat à 40 voix contre 6, et en février à l'Assemblée à 83 voix contre 33. Elle a été promulguée le



15 avril par le gouverneur du Mississippi, Phil Bryant.

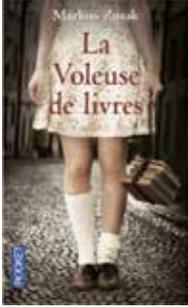
Le Mississippi est le quatrième état aux États-Unis à décréter cette mesure, après la Virginie Occidentale, le Kansas, et l'Oklahoma. Cette forme d'avortement, appelée « D&E », pour « Dilatation et Evacuation », désormais bientôt interdite, intervient au second trimestre de la grossesse. C'est est la méthode la plus répandue aux États-Unis pour les I.V.G. pratiquées à ce stade.

DANIEL SCLAVON
PAST-PRESIDENT

La Voleuse de livres, Markus Zusak

La Voleuse de livres (The Book Thief) est un roman de l'écrivain australien Markus Zusak, publié en 2005 en Australie et en 2007 en France aux éditions OH! , dans une traduction de Marie-France Girod.

Le Livre :



Le roman narre le destin tragique, pendant la Seconde Guerre mondiale, d'une fillette allemande, Liesel Meminger, vu par les yeux de la Mort, dotée d'un humour noir et cynique, ultime témoin objectif de la folie des hommes.

Il a obtenu un succès international auprès du public comme des critiques, qui ont salué l'aspect déconcertant du récit et les valeurs qu'il défend contre la barbarie comme l'importance des liens familiaux, l'amitié, la solidarité humaine et la puissance des mots.

Les principaux thèmes abordés par ce texte sont :

- La Mort, omniprésente, d'une part puisque c'est elle qui raconte l'histoire, mais aussi parce que cette histoire se situe en période de guerre et dans un pays, le III^{ème} Reich, où le régime en place l'a érigée en modèle.

- Le pouvoir des mots, que cette petite analphabète va peu à peu découvrir et appréhender à travers la lecture des livres qu'elle vole, avec la complicité de son père adoptif et de son ami Max, et qui va lui permettre de surmonter les situations les plus difficiles et de s'évader de cette société barbare et de la violence de la guerre totale, orchestrée par le régime nazi.

- La beauté et la noirceur de l'âme humaine, paradoxe symbolisé à la fois par l'horreur des persécutions et du traitement inhumain imposés aux Juifs et, à l'opposé, par la mort d'un pilote allié, sur le corps duquel, Rudy, petit compagnon de Liesel, dépose un ours en peluche, avant que la Mort ne vienne emporter son âme.

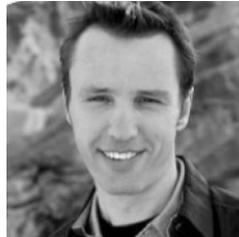
- Le livre évoque aussi la résistance des Allemands au régime nazi, sujet peu abordé de la Seconde Guerre mondiale et qui existait dans de nombreux groupes, tels que La Rose Blanche, un mouvement étudiant parti de Munich mais aussi chez les sociaux-démocrates, communistes, catholiques, protestants et même des militaires, pour ceux qui n'étaient pas encore enfermés dans les sinistres camps de concentration. Résistance aussi symbolisée par de nombreux actes isolés et gratuits, où de simples citoyens, comme Hans Hubermann, le père adoptif de Liesel, ont, au péril de leur vie et de celle de leur famille, décidé d'aider des juifs ou d'autres populations persécutées par les nazis.

Unaniment salué par la critique américaine, britannique et australienne ainsi que par la presse française, « La Voleuse de livres » a été publié en tant que livre pour jeunes adultes dans certains pays, et comme un roman pour adultes dans d'autres.

Il devrait certainement être lu par tous, car, déconcertant, intrigant, triomphant et tragique, c'est un roman magistral qui « célèbre l'amour de la lecture, les liens familiaux, la solidarité humaine. De quoi attendrir la Mort elle-même. »

L'auteur.

Markus Zusak est né à Sydney en 1975. Ses parents sont d'origine allemande et autrichienne. Il est



l'auteur de quatre livres qui ont tous été primés, et il est désormais connu comme l'un des romanciers contemporains les plus novateurs et poétiques d'aujourd'hui, figurant parmi les meilleures

ventes en Australie et aux États-Unis. Il enseigne l'anglais à l'université de Sydney.

Le Film.

Le roman a été adapté au cinéma en février 2013 par Brian Percival avec l'actrice canadienne Sophie Nélisse, dans le rôle principal et Geoffrey Rush et Emily Watson, interprétant ses parents adoptifs.

Il a reçu de nombreux prix et est, lui aussi, à recommander.



DANIEL SCLAVON
PAST-PRESIDENT



Chères amies, chers amis,

Afin de pouvoir vous informer, en temps réel, de nos activités, nous vous invitons à nous faire parvenir votre adresse email en adressant un courriel à:

maisonlaiciteframeries@skynet.be

Nos bénévoles mettront tout en œuvre pour y répondre dans les meilleurs délais.

Merci encore de votre compréhension.

Le comité exécutif.

«L'adversaire n'est ni catholique, ni protestant, ni musulman, ni religieux.

L'ennemi, c'est celui qui se sert de la foi des autres pour asséoir son pouvoir.

Les ennemis, ce sont ceux qui instrumentalisent Dieu, ceux qui en font commerce, qui s'en prétendent les porte-parole et interprètes et ce sont les intégristes de tout bord, qui ne peuvent accepter le pluralisme des convictions et la diversité des conceptions de vie.»

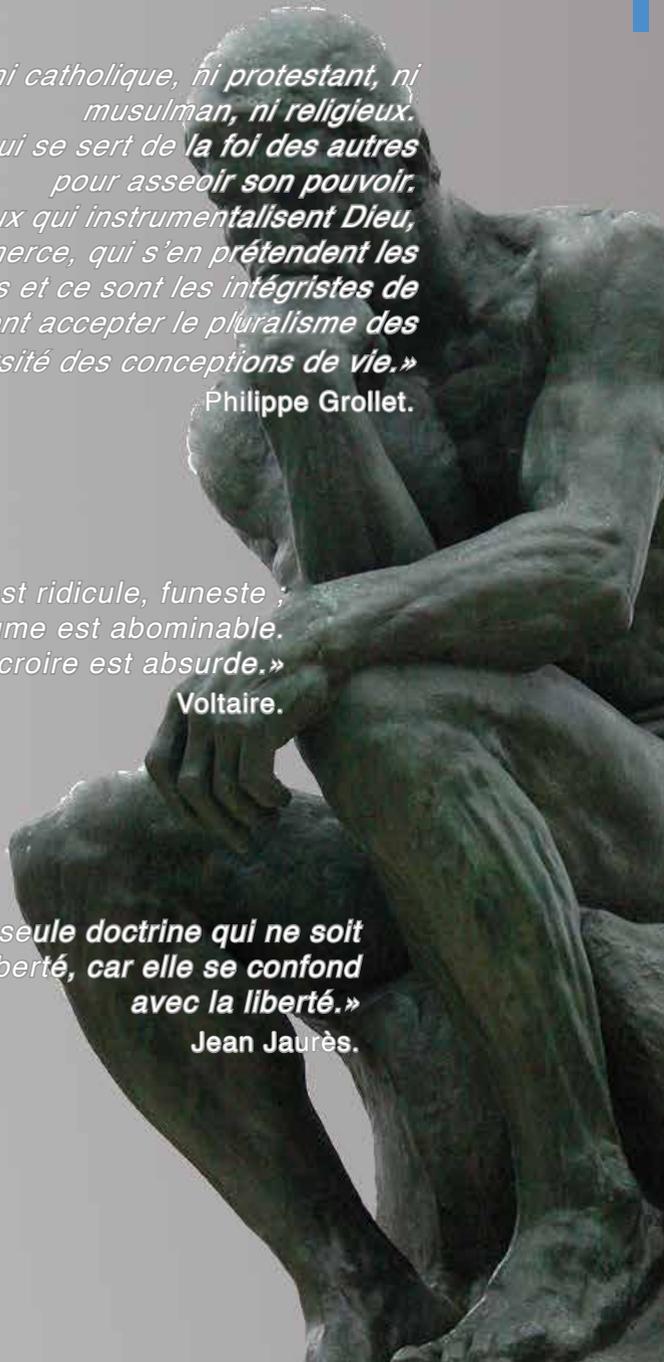
Philippe Grollet.

«Tout dogme est ridicule, funeste ; toute contrainte sur le dogme est abominable. Ordonner de croire est absurde.»

Voltaire.

«La laïcité est la seule doctrine qui ne soit pas contraire à la liberté, car elle se confond avec la liberté.»

Jean Jaurès.





Maison de la Laïcité
de **Fraternité**